



La Vie etterbeek*ee*koise

www.etterbeek.brussels

VOTRE NOUVEL HÔTEL COMMUNAL OUVRE SES PORTES LE 16 MARS !



En route vers les Jardins de la Chasse

**Administration communale
d'Etterbeek**
Avenue des Casernes 31/1
1040 Etterbeek
02 627 21 11
info@etterbeek.brussels
www.etterbeek.brussels

Affaires européennes - 02 627 27 39
affaires europeennes@etterbeek.brussels

Aménagement du territoire - 02 627 27 58
urbanisme@etterbeek.brussels

Animation - 02 627 23 34
animation@etterbeek.brussels

Bien-être animal - 02 627 24 41
beanimal@etterbeek.brussels

Cabinet du bourgmestre - 02 627 23 51
bourgmestre.dewolf@etterbeek.brussels

Classes moyennes - 02 627 23 24
classesmoyennes@etterbeek.brussels

CPAS - 02 627 22 57
info@cpas-etterbeek.irisnet.be

Culture Fr - 02 627 25 06
culturefrancophone@etterbeek.brussels

Culture NI - 02 627 23 05
affairesneerlandophones@etterbeek.brussels

Développement durable
02 627 27 85
etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Egalité des genres et diversité
02 627 27 54
egalite@etterbeek.brussels

Etat civil - 02 627 24 62
etatcivil@etterbeek.brussels

Etrangers - 02 627 25 02
etrangers@etterbeek.brussels

Foires - Marchés - Brocantes
02 627 27 92
marches@etterbeek.brussels

Jeunesse - 02 627 25 18
jeunesse@etterbeek.brussels

Mobilité - 02 627 27 18
mobilite@etterbeek.brussels

Population - 02 627 26 02
population@etterbeek.brussels

Programme de Cohésion Sociale
02 609 16 71
picetterbeek@mlett.irisnet.be

Propreté publique - 0800 25 755
proprete@etterbeek.brussels

Sports - 02 627 25 71
sports@etterbeek.brussels

Stationnement - 02 627 25 23
stationnement@etterbeek.brussels

Travaux publics - 02 627 27 13
travauxpublics@etterbeek.brussels

La Vie etterbeekoise

Avenue des Casernes 31/1
1040 Etterbeek
02 627 23 29

communication@etterbeek.brussels

Impression : Van Ruys Printing
Rue de l'Orient 50-52 - 1040 Etterbeek
(imprimé sur papier recyclé)



www.etterbeek.brussels

Entre le 8 et le 22 mars, l'administration communale, le CPAS et la Mission locale pour l'Emploi s'installeront dans le nouvel hôtel communal dont la construction s'est achevée avenue des Casernes, sur le site des Jardins de la Chasse. Le bourgmestre Vincent de Wolf et le président du CPAS, Arnaud Van Praet, se sont littéralement immergés dans cet énorme projet pour préparer cette opération qui aura de nombreux effets sur l'organisation interne des trois entités mais aussi sur la manière dont le citoyen sera désormais accueilli et servi. Nous nous sommes donc logiquement tournés vers eux pour nous éclairer sur les principaux enjeux de ce déménagement.



Le bourgmestre Vincent de Wolf et le président du CPAS Arnaud Van Praet.

Selon vous, que penseront les visiteurs qui entreront pour la première fois dans notre nouvel hôtel communal ?

Vincent De Wolf : « Qu'il est magnifique ! Ils remarqueront certainement qu'un soin tout particulier a été réservé à l'accueil et l'orientation du public. Mais je pense que sur le plan de l'architecture, des volumes et des matériaux utilisés, c'est aussi une formidable réussite. Elle a d'ailleurs déjà été récompensée sur le plan international. Les architectes ont récemment reçu le prix du plus beau bâtiment dans la catégorie « service public ». Le jury était composé d'une centaine d'experts internationaux dans le secteur de l'immobilier. C'est pour nous une immense fierté ! »

Pourquoi fallait-il construire un nouveau bâtiment ?

VDW : « Il y a plusieurs raisons à cela. La première, c'est que la maison communale actuelle n'est plus adaptée à l'organisation de l'administration. Le citoyen se perd souvent dans les couloirs avant de trouver le service auprès duquel il doit se rendre. La deuxième, c'est qu'Etterbeek possède peu de terrains suffisamment grands pour y mener un projet immobilier incluant la construction d'un nouvel hôtel communal. Le site des Jardins de la Chasse nous en a offert l'opportunité avec en bonus une plus-value financière pour la commune. Et la troisième, c'est que la création de ce nouveau bâtiment nous permet d'y regrouper tous les services administratifs utiles au citoyen. Pour ce dernier, l'avantage est considérable ! »

Arnaud Van Praet : « Je le confirme. Il n'était pas rare, auparavant, qu'un usager des services du CPAS doive effectuer une démarche complémentaire à l'administration communale. Il devait alors rejoindre un autre bâtiment à l'autre bout de l'avenue d'Auderghem. Ce ne sera plus le cas désormais. Rien ne l'empêchera

d'avoir un rendez-vous au CPAS et d'enchaîner, dans les minutes qui suivent, avec un autre rendez-vous à l'administration communale ou à la Mission locale pour l'Emploi. »

Comment concrètement organise-t-on un tel déménagement, impliquant en plus trois administrations distinctes ?

VDW : « Osons le dire : c'est un véritable parcours du combattant ! Le nombre de paramètres à prendre en compte est vertigineux, notamment en ce qui concerne l'équipement informatique. Je rappelle que la commune est le maître d'ouvrage et concepteur de ce projet ; ce sont les agents communaux qui ont assuré le suivi du chantier dans tous ses aspects techniques. Ils méritent un grand coup de chapeau. J'y associe d'ailleurs tout le personnel. Ce déménagement nécessite une énorme organisation. Chacun y a mis du sien, le tout dans un contexte Covid très compliqué et sans aucune retombée négative pour le citoyen. La commune n'interrompra finalement ses services que durant deux jours, les 12 et 15 mars, ce qui est le strict minimum pour nous permettre de déménager correctement. »

AVP : « J'adresse les mêmes félicitations au personnel du CPAS ! D'une certaine manière, nous avons l'habitude des déménagements puisqu'en tout début de chantier, le CPAS a déjà quitté ses anciens bureaux, au square Docteur Jean Joly, pour s'installer dans l'ancienne Fondation Jourdan. Mais ici, le défi est bien plus vaste. L'essentiel était de garantir nos spécificités en termes de confidentialité, tout en améliorant l'accueil de nos usagers et en nous intégrant à ce nouvel environnement de travail partagé avec l'administration communale. Je crois que l'objectif est atteint. »

L'ouverture du nouvel hôtel communal, c'est la dernière étape du projet des Jardins de la Chasse ?

VDW : « Pas du tout ! Le projet s'étend sur un site de 3 hectares. Il reste plusieurs immeubles de logements à construire ainsi qu'une crèche et de nouveaux locaux pour le centre d'aide à l'enfance. L'ancienne chapelle, toujours en place, sera transformée en maison de la participation et un espace vert accessible au public sera aménagé à l'arrière de l'hôtel communal. Bref, c'est un nouveau quartier qui va naître. Lorsque nous l'avons initié, au début des années 2000, certains nous ont reproché de nous lancer dans un projet impossible ! Nous sommes en train de leur prouver le contraire et j'en suis très fier ! »

Un projet ambitieux déjà récompensé par un prix international

Le nouvel hôtel communal d'Etterbeek vient de remporter un prix d'architecture aux prestigieux « International Property Awards 2020 » de Londres.

Le bureau d'architecture « Jaspers-Eyers Architects », auteur du projet du nouvel hôtel communal d'Etterbeek en association avec le bureau BAEB, a reçu au mois de février le prix du « Meilleur bâtiment international / catégorie service public ».

Les « International Property Awards » sont attribués chaque année par un jury composé de plus de cent experts issus de divers secteurs de l'immobilier. Ils récompensent des projets architecturaux de haut niveau issus de tous les continents en prenant en compte des critères aussi variés que

le design, la qualité, l'innovation, l'originalité et l'engagement en faveur de la durabilité.

Ce prix récompense un projet très ambitieux conceptualisé en collaboration avec les services communaux. Ce bâtiment basse énergie totalise pas moins 14.500 m² de bureaux répartis entre le rez-de-chaussée et le 5^{ème} étage. Il comporte du parking en sous-sol (sur 3 niveaux) ainsi qu'un funérarium multiconfessionnel.

Le projet inclut par ailleurs un immeuble de logements regrou-

pant 37 appartements ainsi qu'un commerce horeca. La construction de ce nouvel hôtel communal s'inscrit dans le cadre d'un vaste projet immobilier mené par la commune depuis les années 2000 et baptisé « les Jardins de la Chasse ». Le site concerné couvre une superficie de 3 hectares et prévoit, entre autres, la création ultérieure de plus de 200 nouveaux logements, de services collectifs et d'un nouvel espace vert en intérieur d'îlot.

Feu vert pour le déménagement vers les Jardins de la Chasse !

Cette fois ça y est, l'administration communale, le CPAS, la Mission locale et la Maison de police d'Etterbeek s'apprêtent à rejoindre le site des Jardins de la Chasse. Ces déménagements se feront bien sûr par phase et auront un impact sur l'accueil du public. Voici tout ce que vous devez savoir si vous avez prévu de vous rendre dans l'une de ces quatre entités durant le mois de mars.



Plus que quelques jours et l'administration communale, le CPAS, la Mission locale pour l'Emploi et la Maison de police seront réunis sous le même toit. C'est l'administration communale qui débutera cette grande transhumance avec un déménagement organisé entre le 8 et le 13 mars. Les services fonctionneront normalement dans leurs anciens locaux jusqu'au 11 mars. L'administration communale sera fermée au public le vendredi 12 mars et le lundi 15 mars afin de permettre au personnel de s'installer dans les nouveaux bureaux.

Guichets réservés aux urgences

Les 12 et 15 mars, deux guichets continueront toutefois à fonctionner sur l'ancien site de l'administration, 113 avenue d'Auderghem. Ces guichets ouvriront en matinée (de 08h à 12h45), sur rendez-vous (en téléphonant préalablement au 02 627 21 11) et seront exclusivement réservés aux démarches urgentes effectuées par les services Population (commande de

passport ou de carte d'identité), Permission de voirie et Stationnement payant.

Le mardi 16 mars, l'administration communale d'Etterbeek sera à nouveau ouverte à la population à sa nouvelle adresse : avenue des Casernes 31/1. Les services vous y accueilleront selon les mêmes horaires que ceux pratiqués actuellement. Et pour accompagner ce changement majeur, un nouveau site web communal sera mis en ligne dans le courant du mois de mars. Nous vous en parlerons plus longuement lors de notre prochaine édition mais sachez déjà que vous y retrouverez toutes les fonctionnalités du site actuel dans un mode responsive, conçu pour offrir aux utilisateurs une navigation simple et intuitive.

INFOS

ACCUEIL	
Rez-de-chaussée Hôtel communal	Lundi 8h - 12h45 & 14h - 15h45
	8h - 12h45 & 14h - 15h45
	Mardi 16h - 18h45 (sauf en juillet et en août)
	Mercredi 8h - 12h45 & 14h - 15h45
	Jeudi 8h - 12h45 & 14h - 15h45
Vendredi 8h - 12h45	

Nouvelle adresse :
Av. des Casernes, 31/1
Tél : 02 627 21 11
info@etterbeek.brussels

La nouvelle Maison de police d'Etterbeek prête pour la mi-avril

A côté de l'Administration communale, du CPAS et de la Mission locale pour l'Emploi, la Maison de Police viendra bientôt compléter l'offre de services déjà présente au sein de l'hôtel communal.

Actuellement située au 122 de la chaussée Saint-Pierre, la Maison de police déménagera elle aussi, dans des locaux flambant neufs des Jardins de la Chasse, mais pas avant la mi-avril. Si les dates exactes de déménagement ne sont pas encore connues à l'heure d'écrire ces lignes, sachez toutefois que ce déménagement ne devrait pas impliquer une fermeture de plus d'une journée. Les services que vous pourrez y trouver seront exactement les mêmes qu'à l'heure actuelle : accueil et dépôt de plainte, problèmes liés au stationnement, etc. Les services Famille-Jeunesse, Lois spéciales et bien sûr les agents de quartier intégreront également ces nouveaux locaux. Cette Maison de police restera accessible 24h sur 24h, 7 jours sur 7. Pas de grand changement donc pour le public si ce n'est que l'accueil et les guichets des services de proximité seront situés au rez-de-chaussée.

N'oubliez pas que vous pouvez également porter plainte en ligne pour des petits délits, déclarer votre système d'alarme et demander une surveillance policière de votre habitation pendant vos vacances ou en cas d'absence via le portail www.police-on-web.be.



Maison de police d'Etterbeek

Av. des Casernes, 29 - 1040 Etterbeek (nouvelle adresse à partir de la mi-avril)

Accueil : 02 788 53 43

www.police.be/5343/fr/contact/commissariats/maison-de-police-etterbeek

Après l'administration communale, place au CPAS et à la Mission locale pour l'Emploi



Actuellement installées dans les bâtiments situés avenue des Casernes 29, les équipes du CPAS n'auront pas un long trajet pour rejoindre leurs nouveaux bureaux. En effet, le CPAS occupera plusieurs étages du nouveau bâtiment mais bénéficiera de sa propre entrée située au n°4 de la rue Beckers. Le déménagement des équipements du CPAS est quant à lui prévu entre le jeudi 18 et le samedi 20 mars.

Les 18 et 19 mars, le personnel continuera à travailler et à recevoir les habitant·es avenue des Casernes, 29. Le lundi 22 mars, le CPAS sera exceptionnellement fermé pour permettre aux membres du personnel de prendre leurs marques dans leurs nouveaux bureaux. Dès le mardi 23 mars, le CPAS sera à nouveau opérationnel et pourra accueillir son public au sein de l'hôtel communal aux horaires habituels.

Un déménagement définitif pour la MLE

Les équipes de la Mission locale pour l'Emploi, s'apprêtent à déménager de façon définitive, cette fois, au 1^{er} étage du nouvel hôtel communal. Ce déménagement devrait se faire dans la continuité de celui du CPAS, le samedi 20 mars. Les équipes de la MLE prendront possession de leurs nouveaux locaux le lundi 22 mars. Les équipes continueront à assurer les activités individuelles et collectives tantôt en présentiel tantôt en télétravail comme la situation sanitaire l'exige. De façon générale, ce changement de lieu est vécu comme l'opportunité de recevoir son public de chercheurs d'emploi dans des locaux modernes et mieux équipés tout en conservant un accueil chaleureux ainsi que la qualité et le professionnalisme de ses services personnalisés. Vous pouvez découvrir tous les services et formations proposés par la Mission locale sur leur nouveau site internet : <https://mlett.brussels/>.



CPAS d'Etterbeek

Accueil : 02 627 22 57

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h.

Permanences sociales les lundis, mercredis et vendredis, de 8h30 à 10h30.

Mission locale pour l'Emploi :

Av. des Casernes, 31 bt2

1040 Etterbeek

Accueil : 02 626 15 40

Du lundi au vendredi de 09h à 17h

secr@mlett.brussels

<https://mlett.brussels>

Des mesures pour sécuriser le parc du cinquantenaire



Les autorités communales ont entendu l'appel de Carla, une jeune femme ayant subi il y a quelques semaines une agression dans le parc du Cinquantenaire.

Le parc étant situé à cheval sur les deux communes bruxelloises, les bourgmestres Vincent De Wolf (Etterbeek) et Philippe Close (Bruxelles-Ville) ont immédiatement demandé à leur zone de police d'y renforcer la sécurité.

«Il n'est pas possible que les femmes ressentent un sentiment d'insécurité en plein milieu de la capitale. Nous encourageons les personnes à rapporter les faits en portant plainte. La perception des femmes de l'espace public est au centre de notre plan zonal de sécurité et de notre ville, c'est dans cette logique que les services de police Polbru collaboreront avec la zone Monty et l'IBGE», explique Vincent De Wolf.

Dans la foulée, une visite « diagnostic » a été organisée dans le parc du Cinquantenaire en compagnie de l'échevine de l'Égalité des genres et de la Diversité, Françoise de Halleux, des représentants de Bruxelles Environnement (en charge de sa gestion), de la police et des services de prévention. À la suite de cette visite, il a été décidé d'optimiser la coordination des patrouilles

des deux zones de police et de celles des équipes des agents de prévention. De son côté, l'échevine Françoise de Halleux a insisté pour améliorer la signalétique des voies d'accès et de sortie ainsi que des lieux de contact vers les agents de prévention du parc. Enfin, un plan d'éclairage mis à jour sera présenté par les bourgmestres à la régie des bâtiments, propriétaire du site.

Dénoncer les faits

Les services de police assurent des présences régulières dans le parc mais rappellent également l'importance de signaler les faits de violences sexuelles pour les mettre en lumière, orienter les recherches mais aussi pour permettre à la victime d'accéder aux soins nécessaires. N'hésitez pas à faire appel au service d'assistance policière aux victimes (SAPV).

Le centre bruxellois de prise en charge des violences sexuelles est aussi une structure adaptée qui offrent des soins médicaux, un suivi psychologique et la possibilité de déposer plainte à la police sur place, tout ceci avec du personnel spécialisé.



Service d'assistance policière aux victimes (SAPV)
02 788 93 30
www.violencessexuelles.be

Cet hiver, la commune a lancé son plan grand froid

En février, une vague de froid a frappé notre pays plongeant notre capitale dans des températures négatives durant plusieurs jours. Ces conditions climatiques ont conduit le bourgmestre d'Etterbeek à prendre plusieurs mesures pour protéger les sans-abris.



Souvenez-vous, la vague de froid que nous avons connue au début du mois de février n'a épargné personne. En effet, le mercure est descendu jusqu'à -10 degrés la nuit plusieurs jours d'affilée. Pour protéger les personnes les plus fragilisées, la commune d'Etterbeek a donc pris une série de mesures spéciales.

En collaboration avec le CPAS, un centre d'hébergement d'urgence a été mis en place dans une salle située à l'intérieur du parc de Fontenay-sous-Bois pour accueillir les personnes sans-abris entre 20h et 7h du matin.

Ce dispositif est venu compléter le chaufferai communal ouvert de jour comme de nuit depuis le 1^{er} décembre. Le bourgmestre Vincent De Wolf a également pris une ordonnance de police selon laquelle toute personne sans abri présente sur le territoire etterbeekois était dans l'obligation de trouver refuge au sein du dispositif déployé par la commune durant toute la durée de la vague de froid afin d'y être protégée, entre 20h et 7h. En journée, des employés du service de Prévention ont donc effectué des maraudes

afin d'indiquer aux personnes sans-abris les possibilités d'accueil de la commune.

Le chaufferai communal accessible jusqu'au printemps

Par ailleurs, le chaufferai communal reste accessible de jour (de 9h30 à 17h30) comme de nuit (de 19h à 7h), sur réservation vu les mesures sanitaires en vigueur à l'heure actuelle. Ce chaufferai public restera ouvert jusqu'au 31 mars 2021, voire au-delà si les températures négatives persistent. Outre quelques boissons chaudes ainsi qu'un peu de compagnie et de réconfort, les personnes qui s'y rendent y trouveront également un espace-douche et une buanderie, de même qu'une aide sociale de première ligne grâce aux équipes du service de Prévention. Chaque jour, repas chaud, potage et petit-déjeuner leur sont aussi proposés. Enfin, signalons encore que la section locale de la Croix-Rouge y propose chaque dimanche des soins sur place.



Chaufferai communal
0800 399 32 (de 8h à 16h30)
info@cpas-etterbeek.irisnet.be

Le Plan Caméras, un grand pas pour la sécurité des Etterbeekois-es

La zone de police Montgomery déploie cette année son Plan Caméras dont l'objectif est d'assurer la sécurité des citoyens grâce une technologie de pointe.



Le réseau comprend à l'heure actuelle 108 caméras implantées sur l'ensemble du territoire des trois communes de la zone (Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre). 29 d'entre elles sont réparties sur Etterbeek. A l'horizon 2024, le Plan Caméras dotera les trois communes d'un réseau de 154 caméras dont 47 rien qu'à Etterbeek.

À côté de l'installation de nouvelles caméras, ce plan prévoit aussi de moderniser 14 caméras devenues obsolètes. En effet, si aujourd'hui une caméra permet de visualiser un lieu à 360°, la future caméra « Quatre vues » sera, à elle seule, constituée de quatre caméras fixes et d'une caméra à 360°. D'ici la fin 2023, les deux tiers des caméras de surveillance seront dotées de cette technologie.

Les images sont analysées au dispatching central et/ou par le service d'appui technique, un service spécialisé de la zone de police. Dans un avenir proche, les équipes gagneront un temps précieux lors chaque visionnage. Seulement quelques minutes seront nécessaires pour parcourir une vidéo de 60 minutes.

Gestion et financement des caméras

Si nos policiers se chargent de la visualisation, du stockage de deux mois maximum, de la transmission, en un mot de la gestion des images dans le respect de la protection de la vie privée, ce sont principalement les autorités communales qui financent l'acquisition et l'installation des caméras. Un investissement d'importance motivé par

le besoin d'assurer la sécurité des Etterbeekois-es et les résultats déjà engrangés depuis qu'elles existent.

Ces caméras ne sont pas placées par hasard : le choix de leur localisation se fait sur base des constations et des plaintes rencontrées en certains endroits-clés du territoire.

À côté de ces caméras fixes, la zone dispose également d'une caméra mobile déplacée régulièrement par nos policiers sur des lieux stratégiques.

Notons enfin que des pictogrammes sont systématiquement affichés à proximité des caméras, conformément à la législation en vigueur. Les citoyen·ne·s sont donc toujours informés de leur présence.



Gestion de crise au Collège Saint-Michel pour limiter la propagation de la COVID-19

Fin janvier, suite à la découverte de plusieurs cas de coronavirus au sein de l'établissement, la section secondaire du Collège Saint-Michel a dû fermer ses portes, suivie quelques jours plus tard par la section primaire. Heureusement, une réaction rapide des directions et une collaboration efficace avec la commune et les Hôpitaux Iris Sud ont permis de limiter les contaminations.

La section secondaire du Collège Saint-Michel représente plus de 1500 élèves et une soixantaine de professeurs mais surtout des ramifications dans tout Bruxelles. Pour éviter que le cluster ne s'étende, il a fallu réagir vite et de façon coordonnée. Dès l'annonce des 4 cas positifs au variant anglais du coronavirus au sein de l'équipe enseignante, la direction a décidé de fermer l'établissement pour privilégier les cours à distance et a surtout demandé à l'ensemble des élèves et des enseignants de se faire rapidement tester. Si certains étudiants ont passé leur test au Village de testing Mérode, une collaboration avec les Hôpitaux Iris Sud a rapidement été mise en place pour faciliter ces tests à grande échelle.

Par ailleurs, le bourgmestre Vincent De Wolf, en concertation avec la médecine scolaire et le référent communal, a pris plusieurs mesures

préventives afin de réduire autant que possible la propagation du virus. Une invitation a ainsi été faite aux parents d'élèves mis en quarantaine au Collège Saint-Michel de mettre également en quarantaine frères et sœurs fréquentant d'autres établissements. Une lettre en ce sens a également été envoyée à l'ensemble des écoles présentes sur le territoire communal. Enfin, une recommandation identique a été transmise aux fonctionnaires communaux et de police dont des enfants ont été mis en quarantaine.

À noter également que début février, un dispositif de testing COVID organisé pour le dépistage des sections primaires a également été mis en place dans l'enceinte de l'établissement scolaire avec la collaboration des équipes mobiles des Hôpitaux Iris Sud.

Solidarité internationale : Etterbeek se mouille !

Le 25 janvier, le conseil communal a entériné la participation d'Etterbeek à un projet de coopération internationale avec le département de la Grand'Anse à Haïti, l'une des zones où la mortalité infantile liée à l'insalubrité des eaux est l'une des plus élevées au monde.



L'objectif de ce projet intitulé « Sante m se richès mwen » (La santé, c'est ma richesse) est d'améliorer l'accès à l'eau potable et aux mesures d'assainissement. Pour ce faire, un subside conjoint de 70.000 € a été attribué par Vivaqua et Bruxelles Environnement, auquel viendra s'ajouter un montant de 3.000 € octroyé deux fois par la commune, en 2021 et 2022.

Son programme s'articulera autour de trois axes (infrastructures, actions dans les écoles et actions familiales et communautaires) dont les volets etterbeekois seront menés de concert par la commune, l'asbl Pro-Action Développement en tant que partenaire technique et la Fondation Im@gine pour ce qui est de l'éducation et de la formation.

Au niveau des infrastructures, le projet prévoit d'améliorer la couverture en eau potable ainsi que les installations sanitaires (latrines, systèmes de lavage de mains, de récupération d'eau de pluie, etc.). Dans les écoles, il s'agira de sensibiliser et de former élèves et professeurs aux bonnes pratiques liées à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement. La partie familiale et communautaire portera quant à elle sur l'autonomisation des habitants afin qu'ils puissent gérer et entretenir eux-mêmes les points d'eaux et développer leurs propres actions de sensibilisation. Comme le souligne Karim Sheikh Hassan, échevin en charge de la Solidarité internationale : « Il est en effet primordial que ce soient les béné-

ficiaries eux-mêmes qui identifient les problèmes, proposent les solutions et en organisent la mise en œuvre. Ce n'est pas notre rôle à nous, occidentaux, de décider ce qui doit être fait dans le Sud. Mais nous pouvons et devons soutenir nos partenaires des pays pauvres dans un objectif de justice sociale globale ».

Des animations autour de ce projet seront par ailleurs organisées dans les écoles d'Etterbeek, précise encore l'échevin, qui rappelle que « Réduction de la biodiversité, contamination des nappes phréatiques, consommation d'énergie fossile, production de CO² et de déchets... sont autant de préoccupations qui concernent aussi bien les enfants du Nord que du Sud ».

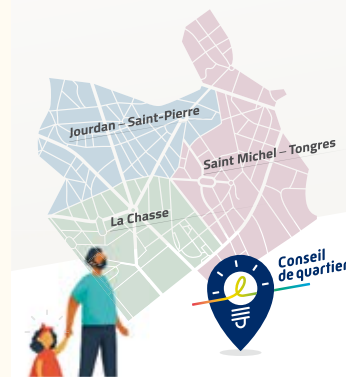
i Service Solidarité internationale
02 627 27 73 – solidariteinternationale@etterbeek.brussels

Un sujet à approfondir en ligne le 22 mars...

Ce jour-là, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, un événement virtuel sera organisé lors duquel un documentaire en lien avec la problématique de l'assainissement et de l'accès à l'eau sera diffusé, suivi d'une présentation du projet et de ses partenaires. Intéressé·e d'y participer ? Contactez le service Solidarité internationale pour en savoir plus et vous connecter !

Second coup d'envoi pour les conseils de quartier !

Après avoir formé son premier conseil de quartier consacré au secteur de la Chasse et à ses environs, Etterbeek s'attèle désormais à la mise en place de la seconde assemblée participative de ce type qui couvrira le périmètre Jourdan – Saint-Pierre. Dans le courant du printemps, ce sera ensuite à celle du quartier Saint-Michel – Tongres de voir le jour.



« C'est un véritable succès et une preuve indéniable que ce genre d'initiative était attendue par la population », s'enthousiasme Karim Sheikh Hassan, échevin de la Démocratie participative. Lors de l'appel lancé en décembre pour recruter des citoyens souhaitant s'impliquer dans le conseil du quartier de la Chasse, plus de 100 personnes* ont rapidement été contactées ou se sont manifestées de façon volontaire.

« Parmi celles-ci et comme l'exige le règlement, 16 habitants et 7 membres bénévoles ont été sélectionnés pour siéger au sein du tout premier conseil de quartier d'Etterbeek », précise l'élu.

*81 choisies au hasard parmi la population | 25 candidatures spontanées

Pour rappel, chaque conseil de quartier sera composé de 7 habitants bénévoles, de 16 riverains tirés au sort, de 3 commerçants du quartier et de 4 représentants du tissu associatif local. Ces assemblées ouvertes fonctionnant sur le mode participatif disposeront toutes d'un budget annuel de 40.000 € qu'elles pourront allouer à des projets visant à améliorer le cadre de vie au sein du secteur concerné.

Appel aux volontaires pour le périmètre Jourdan – Saint-pierre

Le conseil du quartier de la Chasse étant constitué (sa première séance publique a eu lieu le 2 mars), place à présent à la formation de celui dédié aux places Jourdan et Saint-Pierre et à leurs alentours. Outre les riverains prochainement tirés au sort parmi les registres de la population, d'autres habitants, des commerçants ainsi que des acteurs du milieu associatif du quartier sont aussi recherchés pour s'y investir. Vous avez des idées pour dynamiser ce périmètre et souhaitez les partager avec d'autres pour les mettre en œuvre ? Posez alors votre candidature pour cette assemblée participative de proximité ! Pour postuler, remplissez avant le 26 avril le formulaire d'inscription disponible sur www.etterbeek.brussels ou prenez directement contact avec le service Participation par téléphone ou via email.

i Conseils de quartier
02 627 27 61
conseildequartier@etterbeek.brussels
www.etterbeek.brussels/nos-services/participation/conseils-de-quartier

30 nouvelles poubelles « flashy » dans le quartier de l'avenue des Volontaires

En janvier, de nouvelles poubelles jaunes vif ont fait leur apparition avenue des Volontaires et dans les rues adjacentes. L'objectif est clair : viser une visibilité maximale pour une efficacité maximale. À terme, pas moins de 300 nouvelles poubelles jaunes seront installées sur le territoire de la commune. Ce projet innovant est mené à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf en charge de la Propreté publique.



Ce début d'année rime avec propreté à Etterbeek. Une trentaine de nouvelles poubelles jaunes ont remplacé les corbeilles « tulipes » trop facilement utilisées pour y déposer des déchets ménagers. Après un premier essai réussi dans la rue des Tongres, c'est au tour du quartier Volontaire d'être doté de ces corbeilles dernier cri.

Après avoir testé plusieurs modèles, ce sont finalement les poubelles en aluminium de la société Niezen qui ont été choisies. Son opercule empêche les bourrages intempestifs de sacs ménagers, il s'ouvre par le dessus ce qui facilite sa manutention et il est équipé d'un cendrier urbain discret et très pratique.

Ces poubelles devraient également remplacer petit à petit les poubelles vertes en fonte. Trop chères, trop lourdes et difficilement réparables, elles ne correspondent plus aux besoins actuels en matière d'équipement urbain.

Après l'avenue des Volontaires, ce sera au tour des rues voisines de la rue des Tongres de bénéficier de ces poubelles dernier cri. Et en 2022, les équipes s'attaqueront au remplacement des poubelles en fonte du quartier Saint-Antoine.

Pourquoi le jaune ?

Selon une étude menée en Allemagne sur la visibilité du mobilier urbain, l'emploi de couleurs vives entraîne une meilleure utilisation de ce matériel. Poussant cette logique jusqu'au bout, les autorités communales ont finalement opté pour la couleur la plus visible dans l'espace public : le jaune.

Au total, 300 des 400 poubelles publiques communales seront remplacées au cours des quatre prochaines années pour un budget annuel de 76 000 euros (couvert en grande partie par les subventions régionales attribuées par Bruxelles Propreté).



Point Propreté

0800 25 755

proprete@etterbeek.brussels

Une prime pour stimuler les liens sociaux en temps de crise



La pandémie de Covid-19 et les batteries de mesures sanitaires qui l'accompagnent depuis maintenant près d'un an commencent à sérieusement peser sur le moral des citoyens qui n'en peuvent plus d'être isolés et de se sentir « coupés du monde ». En réponse à ce climat anxiogène et à la morosité ambiante, la commune a décidé d'instaurer une nouvelle prime destinée à soutenir les initiatives de cohésion sociale qui ont été ou qui seront encore menées durant cette crise.

Ce coup de pouce financier a pour objectif de valoriser des actions spécifiques qui n'auraient a priori pas eu lieu en dehors du contexte actuel ou dont la forme a dû être profondément modifiée en raison de celui-ci. Son effet est rétroactif : il peut donc être octroyé, sous certaines conditions, à des activités entreprises de façon spontanée depuis le 20 avril 2020. Les nouvelles demandes peuvent quant à elles être introduites pour toute initiative appelée à se concrétiser d'ici le 31 décembre prochain.

Cette prime est accessible à toute personne physique ou morale établie à Etterbeek, pour des activités gratuites visant à favoriser les liens sociaux et se déroulant bien sûr dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Il peut ainsi s'agir d'événements en ligne (ateliers,

causeries, rencontres-débats...) ou non (dessins sur les fenêtres, concert depuis un balcon...), d'opérations solidaires bénévoles, etc.

Côté pratique, c'est l'équipe communale du « Carrefour des Régions » qui est chargée de la gestion de cette nouvelle aide. Une seule prime pourra être octroyée par porteur de projet au cours de la période concernée. Les montants attribués varient en fonction de l'ampleur de l'initiative et seront notamment calculés sur base du nombre d'activités menées et de la quantité de personnes ayant pu en bénéficier, avec une intervention de minimum 20 € et de maximum 400 €.

Enfin, signalons encore que dans la mesure de ses possibilités, la commune peut aussi apporter une aide logistique (prêt de matériel, soutien à la promotion ou à la communication, aide administrative...) aux projets correspondant aux objectifs et à l'esprit de cette prime. Le règlement complet relatif à cette prime et ses annexes sont dès à présent disponible sur le site www.etterbeek.brussels.



Antenne du Contrat de Quartier Durable (« Carrefour des Régions »)
Rue Louis Hap, 16 - 02 648 95 90 – quartierdurable@etterbeek.brussels

Fin de chantier pour le pavillon « Pierre Deru »

Les (plus) jeunes élèves de l'école du Paradis des Enfants ont de quoi se réjouir : d'ici peu, ils seront en effet accueillis dans un bâtiment flambant neuf unique en son genre, entièrement passif et conçu sur base de principes naturels et écologiques.



Ce chantier hors-normes à plus d'un titre aura été long et difficile. En raison des contraintes techniques du bâtiment, de la spécificité de ses matériaux, de la crise du Covid-19 mais aussi et surtout de la disparition inopinée de son maître d'œuvre, l'architecte Pierre Deru, décédé fin 2019 sans avoir pu en apprécier le résultat. En sa mémoire et pour souligner son engagement dans la recherche de solutions de construction innovantes et respectueuses de l'environnement, l'édifice porte désormais son nom.

« Il s'agit d'un bâtiment totalement passif construit sur les ruines d'un ancien pavillon datant de 1958 qui a dû être démoli », explique Rik Jellema, échevin en charge des Travaux publics. « D'un point de

vue technique, des arbres rigoureusement sélectionnés dans la région de Gembloux ont été employés tels quels pour soutenir la charpente qui surplombe l'imposante mezzanine desservant chacune des 4 classes par des escaliers atypiques. »

« La toiture a été complètement isolée au niveau de l'acoustique et les accès comme les sanitaires sont adaptés aux PMR », rajoute-t-il, précisant encore que : « ...le bois est bien sûr prédominant parmi les matériaux mais de l'argile a par exemple aussi été appliqué sur les murs, ce qui est beaucoup plus sain et naturel pour les enfants qu'un plafonnage classique. La notion d'écologie a toujours été l'élément moteur de ce projet, et je pense sincèrement qu'elle a ici été poussée très loin. »

Ce bâtiment est également à mettre au crédit de son nouvel architecte, Gilles Bauduin, qui a repris le chantier en cours et l'a terminé de façon remarquable, ainsi qu'à celui de son entrepreneur, V. Iourtchenko, sur qui la commune a toujours pu compter et qui s'est parfaitement adapté aux matériaux et procédés originaux employés. Enfin, saluons également le travail du responsable Energie de la commune, Pierre Lefèbvre. Le résultat final, qui allie avec subtilité les rondeurs et les tons colorés, est dans tous les cas indéniablement à la hauteur des ambitions et des espérances de son concepteur qui en aurait certainement été très fier !

Une page se tourne pour la célébration des mariages



Moment d'émotion ce samedi 30 janvier 2021 avec la célébration du dernier mariage dans la salle du Conseil communal. Pour l'occasion, la cérémonie fut co-célébrée par l'officier d'Etat-civil Patrick Lenaers et le bourgmestre Vincent De Wolf. Inaugurée en janvier 1958, cette salle du Conseil aura accueilli plus de 15 000 mariages et bien d'autres événements communaux. On se souviendra notamment de la fête des bébés, des goûters de Noël destinés aux enfants mais aussi des thés dansants réservés aux seniors de la commune.

Outre les conseils communaux, cette salle emblématique a également vu passer de très nombreuses

réunions d'informations au public. Bref, c'était un peu le cœur de la vie locale.

Mais pas d'inquiétude tout est déjà prévu pour accueillir comme il se doit les futurs époux dans le nouvel hôtel communal, rue des Casernes, 31. Ils auront notamment la chance de pouvoir faire des photos inoubliables sur les marches de l'escalier monumental qui mène directement à la salle des mariages. Si la première cérémonie est déjà prévue pour le 18 mars, sachez qu'entre temps c'est la grande salle du Senghor qui accueille les mariés, toute l'équipe du service Etat-civil sans oublier notre pianiste !

Jean Laurent nouveau président du conseil communal



Lors du conseil du 26 janvier dernier, Jean Laurent (LB) a prêté serment comme Président du conseil communal d'Etterbeek. Auparavant, c'est le bourgmestre Vincent De Wolf qui occupait cette fonction. Pour rappel, le rôle du président du conseil, est de diriger les travaux du conseil communal et d'assurer la police de l'Assemblée. Il s'agit d'une fonction centrale et indispensable au bon fonctionnement du conseil communal.

Quiz fairtrade : les lauréats départagés de manière équitable !



Mercredi 3 février, les gagnants du concours fairtrade organisé en janvier par la commune ont été reçus par l'échevin Karim Sheikh Hassan qui a eu le plaisir de leur remettre leur prix. Pour rappel, ce quiz avait été lancé à l'initiative du service de la Solidarité internationale afin de promouvoir le commerce équitable auprès de la population et du personnel de l'administration. Sept participants parmi ceux ayant correctement répondu aux questions ont chacun remporté un panier de produits Oxfam d'une valeur de 45 euros. Encore un grand bravo à eux !

Comme c'est le cas chaque mois, la Vie etterbeekoise offre aux partis politiques représentés au conseil communal la possibilité de s'exprimer. Ils ont choisi eux-mêmes le thème de leur intervention parmi les différents sujets abordés dans ce numéro.

LB
Bourgmestre


Bienvenue aux Jardins de la Chasse !

« Willkommen, bienvenue, welcome ». Ça y est ! Nous y sommes. L'Arlésienne n'est plus. Votre commune déménage. Adieu, avenue d'Auderghem, nous vous accueillons désormais avenue des Casernes, dans notre - mais aussi et surtout votre - tout nouvel hôtel communal, sis sur le site des Jardins de la Chasse.

Rétroactes. A l'origine, un vieux rêve né à l'aube des années 2000. Une idée élaborée avec l'ancien secrétaire communal Christian Debaty que je remercie pour sa contribution dans ce dossier faramineux. Au fil des années, la douce chimère a mué en projet concret jusqu'à devenir une réalité bien palpable le mardi 29 mai 2018, date où j'ai pu poser la première pierre de ce nouveau centre administratif.

Sa mission : devenir le phare des Etterbeekois avec sa position centrale sur le territoire communal. Son principal atout : regrouper en un seul endroit les services administratifs, le CPAS, le commissariat de police et la Mission Locale pour l'Emploi. Plus spacieux, plus lumineux, plus moderne, plus accueillant, mais aussi plus durable, ce nouveau bâtiment basse énergie propose, en sus, un système révolutionnaire d'accueil du public.

Les démarches courantes se font aux guichets, situés dans le grand hall d'accueil. Quant aux autres demandes, ce n'est plus le citoyen qui se déplace jusqu'au service sollicité, mais le fonctionnaire qui vient à sa rencontre pour un échange personnalisé dans une salle d'entretien. Parallèlement, nous avons optimisé la digitalisation de nos services : prise de rendez-vous sur Internet, mise en ligne d'un maximum d'informations... Notre objectif : vous faciliter les démarches administratives.




Vincent De Wolf
Bourgmestre

Ecolo Groen

Un petit coin de paradis...

C'est dans un petit coin de paradis, le nouveau pavillon passif Pierre Deru (lire l'article en page 6), qu'une centaine de bambins de maternelle s'épanouiront d'ici quelques semaines. La patience dont enfants, parents et équipe éducative du Paradis des enfants ont fait preuve durant la durée des travaux est certainement aussi importante que l'énergie déployée par le service des travaux publics (chapeauté par l'échevin Ecolo/Groen Rik Jellema) pour mener à bien ce projet innovant. Après l'inauguration de la crèche Aimé Dupont en février 2020, ce nouveau bâtiment, pensé en collaboration avec le service de l'enseignement et des membres de l'équipe éducative de l'école, prouve une fois encore qu'Ecolo/Groen met un point d'honneur à relever deux défis etterbeekois majeurs en terme de travaux publics : répondre au boom démographique et à l'urgence climatique. En témoignent aussi les bâtiments passifs en cours de construction dans le cadre du contrat de quartier durable : une nouvelle crèche et une salle polyvalente avenue d'Auderghem, de nouveaux logements rue de l'Orient... A plus long terme, c'est l'ensemble des enfants de maternelle du Paradis des enfants qui passeront leur journée dans un petit coin de paradis...



Caroline Joway
Conseillère communale

PS-spa+

Soutenir les femmes victimes de violences sexuelles


Une habitante de Bruxelles, Carla R. a lancé le 22 janvier dernier une pétition après qu'un homme ait tenté de la violer au parc du Cinquantenaire. Des milliers de personnes ont signé cette pétition.

À Bruxelles, le nombre de signalements de violences sexuelles dans les transports en commun, dans les espaces publics et autres lieux accessibles au public a augmenté de 15% en 2019. Durant la crise du coronavirus, les rues désertes n'ont pas diminué le sentiment d'insécurité chez les femmes.

Et pourtant nos parcs et nos rues sont aussi devenus d'importantes soupapes pour pouvoir s'aérer. Ils offrent un espace sûr pour se détendre et socialiser, en particulier pour les personnes vivant dans un petit appartement sans terrasse ni jardin. La «visite-diagnostic» des bourgmestre Vincent De Wolf et Philippe Close organisée en réaction à cette pétition a été un signal positif.

La décision immédiate de renforcer la surveillance par les patrouilles est une première étape. Il faut également travailler rapidement afin d'obtenir un meilleur éclairage mais aussi une meilleure signalétique dans le parc et un meilleur accès aux gardiens de parc.

À plus long terme, il devrait y avoir plus de soutien aux victimes qui veulent porter plainte pour ce type de délit. Les policiers devraient également être mieux formés et sensibilisés pour pouvoir soutenir et aider les victimes de violence sexuelle lorsqu'elles viennent le signaler. En aucun cas, le fardeau ne doit reposer sur les épaules des victimes.



Myriam Gistelincx
Conseillère CPAS

cdh
Alternative

Une revalorisation du rôle du Conseil communal !

Le conseil communal d'Etterbeek a désigné Jean Laurent en qualité de président du conseil. Nous le félicitons et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction !

Il était de bonne gouvernance de supprimer le cumul entre les fonctions de bourgmestre, président du 'gouvernement', et celle de président du 'parlement' de la commune. Le CDH avait déjà demandé cette avancée démocratique en 2012. Il aura donc fallu 8 années pour mener à bien ce projet, ce qui illustre les résistances propres aux majorités qui se sont succédées depuis lors.

A l'occasion de cette nouvelle présidence, notre groupe a exprimé ses attentes en matière de renforcement du conseil communal qui, avec ses 35 élus, est représentatif de tous les etterbeekois et est au cœur de la vie locale. Le rôle du conseil communal ne peut se limiter à entériner les projets du collège ; il est important qu'il puisse en débattre au fond, suivre leur mise en œuvre et formuler des propositions critiques et constructives. Il convient aussi de valoriser le rôle d'initiative et d'interpellation des conseillers sur les différents aspects de la gestion locale.

Le challenge du nouveau président du conseil est réel, les attentes des conseillers sont grandes et le travail ne manque pas !



Louise-Marie Bataille
Conseillère communale

DÉFI

La précarité menstruelle, parlons-en !

Les règles ne sont pas seulement question d'un fait biologique commençant à la puberté des femmes jusqu'à leur ménopause. Il s'agit d'un marqueur social qui a de nombreuses conséquences tout au long de la vie des femmes. En effet, chaque mois, pendant environ trente ans, le cycle menstruel touche la moitié de la population mondiale et il dure en moyenne cinq jours. Ce qui engendre un coût estimé entre 5 et 15 euros par mois. Cette dépense oblige certaines filles et femmes à utiliser des produits alternatifs comme des mouchoirs, des morceaux de tissus ou encore des chaussettes à la place des serviettes périodiques. Il arrive fréquemment que les premières règles, qui peuvent survenir à dix ans tout comme à seize, surviennent sur le lieu de l'école. Malheureusement cette situation n'épargne pas nos élèves filles. La difficulté d'accès aux protections menstruelles dans le milieu scolaire est une réalité qui doit nous interpeller. Cette réalité s'accompagne bien souvent d'un double sentiment de honte : le tabou qui entoure les menstruations et le manque d'argent. Des nombreuses filles et particulièrement celles des familles en difficulté ont peur d'aller à l'école faute de serviettes périodiques. On se retrouve ainsi avec des élèves qui manquent chaque mois une semaine d'école. Elles sont de ce fait doublement discriminées.

Les réticences à parler des règles compliquent l'accès à l'information concernant les problèmes liés à la menstruation et les différents types de protections périodiques. Le groupe défi proposera au conseil communal d'examiner la possibilité de mettre à disposition des protections périodiques au sein des écoles communales d'Etterbeek.



Gisèle Mandaila
Conseillère communale

Info Covid-19 : en raison du contexte sanitaire actuel, les activités proposées ici sont susceptibles d'être modifiées, voire annulées. Des mesures particulières de précaution y seront peut-être aussi appliquées. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez prendre directement contact avec les organisateurs.

Culture

Jusqu'au 31 mars

Musée Foyer: « Pilato Adriana (a.k.a. Ceradri) » – Exposition (expérimentation photographique)

GC De Maalbeek (97 rue du Cornet)

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h
02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be
www.demaalbeek.be

Du 1^{er} au 30 avril

Musée Foyer: « Weaving Line » – Exposition (peinture) de l'artiste Rosslyn wythes

GC De Maalbeek (97 rue du Cornet)

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h
02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be
www.demaalbeek.be

Vendredi 23 avril

Dag van de dans – Performances de danse en plein air

Place Van Meyel – En soirée

(horaires à préciser)

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be

www.demaalbeek.be

Égalité des genres & Diversité

Jusqu'au 14 mars

Projection de films dans le cadre de la Journée internationale des femmes (8 mars)

Activité organisée en ligne, en collaboration avec l'asbl Elles Tournent

« Voir le Jour » - Film (suivi d'un débat) sur les conditions de travail des femmes en structure hospitalière

« Modern Man » – Court métrage d'animation sur le sexisme ordinaire dans les couples

« Femhistories » – Documentaire retraçant l'histoire du féminisme dans la ville de Leuven

02 627 27 54 – egalite@etterbeek.brussels

www.ellestournent-damesdraaien.org

Lundi 29 mars

« Causerie autour de la diversité et de l'inclusion » – En collaboration avec Tina Mouneimné

Rencontre-débat en ligne sur ces thématiques via la technique du « storytelling » – 18h à 20h

02 648 24 65

quartierdurable@etterbeek.brussels

quartierdurable@etterbeek.brussels

Enseignement

Jusqu'au 26 mars

Inscription dans les écoles néerlandophones à Bruxelles

02 627 23 05

affairesneerlandophones@etterbeek.brussels

www.inschrijveninbrussel.be

Environnement & Développement durable

Samedi 20 et dimanche 21 mars

Samen zaaien – Opération collective de semis (légumes, fleurs, aromates, etc.) : amenez vos graines !

GC De Maalbeek (entrée par le jardin situé 22 rue du Clocher) – 14h à 17h

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be

www.demaalbeek.be

Histoire & Patrimoine

Samedi 20 mars

Conférence par le Cercle d'Histoire de Bruxelles – « La géothermie à Bruxelles : potentialités économiques »

Grand Serment Royal des Archers de Saint-Sébastien (1 avenue de Marathon

1020 Bruxelles) – 11h

10 €

02 223 68 44 (le jeudi de 9h à 15h30)

02 460 43 57 – info@cehibrux.be

www.cehibrux.be



Famille & Jeunesse

Samedi 20 mars

Art-eco (atelier créatif pour enfants organisé dans la nature) – « Cool lasergame »

Parc du Cinquantenaire – 14h à 17h

5 € / 2 € (Paspertoe-kansentariief)

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be

www.demaalbeek.be

Mercredi 21 avril

Buitenspeeldag (journée consacrée aux jeux pour enfants en extérieur)

Plus d'infos à venir

Samedi 24 avril

Play-café: cupcake deco

Rencontre parents/enfants autour d'un thème spécifique avec jeux, partage de conseils, etc.

GC De Maalbeek (97 rue du Cornet) – 10h à 12h – Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be www.demaalbeek.be

Dimanche 25 avril

FilmloKET – Brunch suivi de la projection d'un film pour enfants et d'un atelier « Minuscule » (dès 6 ans)

GC De Maalbeek (97 rue du Cornet) – 11h (brunch) / 12h à 13h25 (film) / 13h30 à 15h30 (atelier)

2 € (film) / 5 € (brunch + film) / 7 € (film + atelier) / 10 € (brunch + film + atelier) / 2 € (Paspertoe-kansentariief)

02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – www.demaalbeek.be

Propreté publique

Samedis 27 mars et 24 avril

Déchetterie mobile – 9h à 14h

27/03 : avenue Nestor Plissart

24/04 : avenue du 2^e Régiment de Lanciers

0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

Social

Date à convenir

Permanence de l'écrivain public – Aide à la rédaction de courriers administratifs et privés.

Service proposé uniquement sur rendez-vous à l'hôtel communal durant la crise sanitaire

02 627 27 37

contact.plus@etterbeek.brussels



Sport

Dimanches 21 mars et 25 avril

Formation Multisports – Découvrir sa passion et connaître l'hygiène du sport

Activités en intérieur organisées pour les enfants de 3 à 12 ans par la Fédération Sportive des Sourds de Bruxelles

Rendez-vous directement sur place (15 rue Général Fivé) – 13h à 16h

10 € / séance (boisson incluse)

multisports.fssrbc@gmail.com

Vie politique

Lundis 29 mars

Conseil communal

Hôtel communal – salle du Conseil (31/1 rue des Casernes) – 20h

02 627 23 22

secretariat@etterbeek.brussels

Venez chercher votre « Book Pass » !

Vous avez entre 12 et 18 ans, vous résidez à Etterbeek et les livres vous aident à tenir le coup durant la crise sanitaire ? La commune vous offre des chèques d'un montant total de 20 euros à valoir dans les différents points de vente. participant à l'action !



Encourager et faciliter l'accès des jeunes à la lecture sous toutes ses formes, plus particulièrement encore en cette période d'isolement liée à la pandémie de COVID-19, voilà l'ambition portée par la commune à travers cette initiative de son service Jeunesse.

Tout·es les etterbeekois·es situ·es dans la tranche d'âge concernée (de 12 à 18 ans) peuvent dès à présent demander leur « Book Pass » (4 vouchers

d'une valeur de 5 euros chacun, valables durant 1 an) qu'ils pourront utiliser dans l'un des nombreux points de vente partenaires de cette opération, dont la liste complète peut être consultée sur le site www.etterbeek.brussels.

Les jeunes souhaitant bénéficier de ce dispositif sont invités à prendre contact avec le Service Jeunesse par téléphone. Un rendez-vous leur sera alors proposé pour venir chercher leurs chèques afin de garantir leur retrait dans des conditions optimales de sécurité. Sur place, ils devront simplement présenter le courrier postal distribué par la commune afin de leur présenter cette initiative.

Attention : la distribution des « Book Pass » s'effectuera dans la limite des quantités disponibles.

Bonne lecture à tou·tes !



Service Jeunesse

02 627 25 18 – jeunesse@etterbeek.brussels

La commune engage du personnel pour ses stages !



Vous avez une fibre sportive ou artistique ? Vous appréciez le travail en équipe et les activités avec les jeunes ? Vous êtes disponible durant les périodes de vacances scolaires ? Alors ces offres d'emploi devraient retenir toute votre attention.

Dans le cadre des stages récréatifs et d'épanouissement qu'elle organise tout au long de l'année pour les enfants âgés de 2,5 à 15 ans, la commune d'Etterbeek recherche des animateur·trices et des coordinateur·trices d'équipes.

Ces personnes auront l'occasion de proposer toute une série d'activités dans des domaines variés (multisports, tennis, natation, danse, psychomotricité, foot, théâtre, etc.), et ce dans un cadre convivial et accueillant.

Pour postuler, envoyez votre curriculum vitae ainsi que le formulaire de candidature disponible sur le site www.etterbeek.brussels au service communal de la Jeunesse.



Service Jeunesse

02 627 25 70

stage@etterbeek.brussels

Un rallye « zéro déchet » dans votre quartier le 8 mai

Vous pourrez ce jour-là participer à une balade ludique d'environ 2h à la découverte des initiatives « zéro déchet » menées à proximité de chez vous : suivez votre guide à travers les rues de la commune !



Il ou elle vous emmènera à la rencontre des initiatives et bonnes adresses, parfois insoupçonnées, de votre quartier : magasin de vrac, compost de quartier, boutique de seconde main, atelier de réparation et bien d'autres encore. Vous rencontrerez, directement sur le terrain, les citoyens, les associations et les pouvoirs publics qui ont décidé de se bouger et d'agir en matière de réduction des déchets, pour une nouvelle économie, pour le climat et pour plus de solidarité et de convivialité au cœur de la capitale. Ce sera peut-être pour vous l'occasion de faire

vos premiers pas dans ce domaine, de trouver où acheter des produits alimentaires et ménagers en vrac et d'échanger vos trucs et astuces avec d'autres personnes ayant adopté ou souhaitant adopter ce mode de vie. L'événement est ouvert à tou·tes : novice ou confirmé dans votre démarche, vous en sortirez dans tous les cas nourri !

L'idée de vous joindre au groupe vous inquiète ? Cette année, vous pourrez également vous inscrire pour recevoir un itinéraire à parcourir vous-même, au moment où vous le souhaitez. Sachez toutefois que les mesures sanitaires en vigueur seront rigoureusement respectées au sein des groupes.

Intéressé·e ? Ne ratez pas l'ouverture des inscriptions en vous connectant à la page Facebook consacrée à cet événement (<http://www.facebook.com/Bruelles-ZeroDechetBrusselZeroAfval>) ou au site www.environnement.brussels, rubrique zéro déchet.

Une initiative de Bruxelles Environnement, en collaboration avec la commune d'Etterbeek, la fédération RESSOURCES, WORMS ASBL, Repair together et le Réseau vrac.

Plus de peur que de mal rue des Perdrix



Le 13 janvier dernier, les habitants de la rue des Perdrix se sont réveillés avec un impressionnant effondrement de voirie. Heureusement la source du problème a été rapidement détectée et quinze jours plus tard, le « trou » n'était déjà plus qu'un souvenir.

Ce n'est pas tous les jours, qu'on retrouve un véhicule coincé dans un trou de plusieurs mètres de profondeur. Très tôt le matin ce mercredi 13 janvier, les pompiers, les services communaux, les équipes de Vivaqua ont été appelées rue des Perdrix afin de sécuriser le périmètre et trouver la nature du problème. Le diagnostic a rapidement été posé : c'est la rupture d'une ancienne conduite en fonte qui a mené à cet effondrement de voirie. Une fois la voiture dégagée, les équipes de Vivaqua se sont mises au travail. L'eau a été coupée dans la rue et une réparation provisoire a été réalisée dans l'urgence. Finalement l'eau ne sera coupée que quelques heures. Les spécialistes ont commencé par effectuer les travaux de réparation du branchement à l'égout cassé pour ensuite s'attaquer à la réparation de la conduite elle-même. Quinze jours plus tard, le trou était entièrement rebouché et la circulation a pu reprendre normalement dans la rue des Perdrix.

Signalez un problème sur la voie publique grâce à Fix My Street !



Ce site internet mis en place par la région permet à tout citoyen de signaler, à l'aide d'un simple message, un problème de voirie constaté dans sa rue ou son quartier. Il peut s'agir, par exemple, d'un trou dans la chaussée, d'un trottoir défoncé, d'éclairage défectueux, d'un dépôt clandestin persistant ou de plantations endommagées.

En postant votre message, une fiche d'identification de l'incident est créée, celui-ci est localisé sur un plan et l'info est immédiatement transmise à l'administration qui gère la voirie sur laquelle le problème est signalé. La démarche est la même quel que soit le statut (communal ou régional) de la voirie. Dans le cas d'une voirie communale, votre message atterrit donc directement dans la boîte aux lettres de notre service des Travaux publics.

Fix My Street vous permet aussi de rester informé du suivi réservé à votre requête. L'état d'avancement du dossier est indiqué sur le site même lorsque celui-ci est clôturé et que les réparations ont été effectuées.



Fix My Street www.fixmystreet.brussels